

N° FDS : 31687-15-LPI Révisions à la FDS : Nouvelle Date de publication : 01/07/2015 Remplace : Nouvelle

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

HERBICIDE BLITZ™

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENT SUR LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification du produit

Nom commercial : Herbicide BLITZ™

1.2 Usages du produit : Herbicide – Groupe 2

1.3 Distribué par :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.

789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

1.4 Numéro d'urgence 24 h sur 24 : 1-800-561-8273 Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Liquide inflammable

2.2 Éléments de l'étiquette

Étiquetage selon le règlement CLP (CE n° 1272/2008)

N'est pas classé comme substance ou mélange dangereux en vertu du règlement CLP (CE n° 1272/2008)

Étiquetage selon la directive CE (67/548/CEE)

Renseignements additionnels: Ce produit ne nécessite pas d'être étiqueté selon la directive CE ou les lois nationales respectives

2.3 Autres dangers

Aucun connu

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Apparence et odeur : Liquide blanc à blanc cassé avec odeur douce

ATTENTION - POISON - PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux et inhalation

Yeux : Peut causer une légère irritation des yeux

Peau : Un bref contact peut causer une légère irritation de la peau

Inhalation: Aucun effet nocif n'est prévu à la suite d'une simple exposition au brouillard du produit

Ingestion: Faiblement toxique si avalé
Organes cibles: Peau. Yeux. Inhalation.

Signes et symptômes : Peut causer une légère irritation des yeux

Effets potentiels sur l'environnement : Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, il n'est pas exclu que des déversements importants ou fréquents puissent être nocifs ou causer des dommages à l'environnement.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélanges <u>Ingrédients chimiques</u>	<u>N° de CAS</u>	Classification	Concentration [%]
Florasulam	145701-23-1		4,80
Propylène glycol	57-55-6		8,60
Autres ingrédients	80,30		86,60

4. PREMIERS SOINS

4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes

Ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la

personne est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre

antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau : Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 9-1-1 ou une ambulance, puis

pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un

médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne

porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un

médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.



N° FDS : 31687-15-LPI Révisions à la FDS : Nouvelle Date de publication : 01/07/2015 Remplace : Nouvelle

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Pas d'autres symptômes attendus

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : Maintenir une oxygénation et une ventilation adéquates du patient. La décision de provoquer ou non le vomissement

devrait être prise par un médecin. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou œsophagien. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit

être évalué en fonction de sa toxicité.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Emporter l'étiquette du produit ou le contenant lorsqu'on communique avec un médecin ou un centre antipoison ou qu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN : Il n'existe aucun antidote spécifique. Le traitement d'une exposition au produit devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Ce produit ne brûle pas. En cas d'exposition au feu par une autre source, utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone (CO₂), ou tout autre moyen d'extinction approprié pour ce feu.

HERBICIDE BLITZ™

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu : En cas de feu, la fumée peut contenir le produit original et d'autres produits de combustion de composition variable pouvant être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : Oxydes d'azote. Halogénures d'hydrogène. Oxydes de soufre.

5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers : Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques

devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandé ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone si le son s'échappant de la soupape de sécurité s'amplifie ou si le contenant change de couleur. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau car cela pourrait propager le feu. Déplacer le contenant à l'extérieur de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux ayant servi à combattre le feu car elles pourraient causer des dommages à l'environnement. Consulter les sections «Mesures en cas de déversements accidentels» et «Renseignements écologiques» de cette fiche signalétique.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles :

Ne pas toucher aux contenants endommagés ou aux matériaux déversés si on ne porte pas des vêtements de protection appropriés. Rester en amont du vent par rapport au déversement et ne pas se tenir dans les dépressions de terrain et les zones basses. Aérer les endroits clos avant d'y pénétrer.

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Si possible, empêcher toute fuite ou tout déversement additionnel. Éviter de contaminer l'eau.

6.3 Méthodes et matériau de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Contenir et endiguer le produit déversé si possible. Éviter que celui-ci ne soit libéré dans l'environnement. Déversements majeurs : Endiguer le produit déversé lorsque possible. Excaver le sol fortement contaminé. Couvrir d'une feuille de plastique pour prévenir sa dissémination. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, laver la zone touchée avec de petites quantités d'eau. Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation. Pour l'élimination des déchets, consulter la section 13 de cette fiche signalétique.



N° FDS : 31687-15-LPI Révisions à la FDS : Nouvelle Date de publication : 01/07/2015 Remplace : Nouvelle

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer le brouillard ou les

vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de

manger, boire et/ou fumer.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants : Conserver dans les contenants d'origine dans un endroit sécuritaire, sec et chauffé.

L'herbicide Blitz gèlera à -10 °C. Si le produit est congelé, l'amener à la température de la pièce et bien agiter avant de l'utiliser. Éviter de contaminer les semences, les plantes, les engrais et les autres pesticides avec ce produit. Éviter de contaminer les aliments de consommation humaine, la nourriture pour les animaux ou les réserves

HERBICIDE BLITZ™

d'eau potable.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Non requis en temps normal

8.2 Contrôle de l'exposition personnelle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE)

Ingrédients	Liste	Туре	Valeur	
Propylène glycol	WEEL	MPT aérosol	10 mg/m³ __	
	VLE CAD ON	VMPT totale vapeur et brouillard	155 mg/m³ – 50 ppm	

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes protectrices contre les agents chimiques est recommandé.

Protection de la peau : Le port de vêtements résistants aux produits chimiques est recommandé. Laver régulièrement les

vêtements de travail et l'équipement de protection individuelle pour éliminer les contaminants. Le port de gants en néoprène est recommandé. Rester conscient que le liquide peut pénétrer les gants. Il est

recommandé de les changer régulièrement.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs, porter un appareil respiratoire

approprié. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air. Porter un appareil de protection respiratoire

à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1

APPARENCE: Liquide ODEUR: Douce

SEUIL OLFACTIF:
COULEUR:
Blanc à blanc cassé
pH:
4,36 (solution à 1 %)

POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION : Aucune donnée / Point de congélation : -10 °C

POINT D'ÉBULLITION: Aucune donnée disponible
POINT D'ÉCLAIR: Ne produira pas d'étincelles
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz): Ce produit n'est pas inflammable

LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION : Aucune donnée disponible

TENSION DE VAPEUR : Aucune donnée disponible SOLUBILITÉ : Aucune donnée disponible COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU : (log P) : -1,22

POINT D'AUTO-INFLAMMATION : Aucun sous 400 °C selon la méthode CE A.15

TEMPÉRAȚURE DE DÉCOMPOSITION : Aucune donnée disponible

VISCOSITÉ: Non déterminée POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1): 1,0318 g/mL

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 8,61 lb/gal. / 1,03 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.



N° FDS : 31687-15-LPI Révisions à la FDS : Nouvelle Date de publication : 01/07/2015 Remplace : Nouvelle

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable

10.2 Stabilité chimique

Instable à des températures élevées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction connue dans des conditions normales d'utilisation. Ne se polymérisera pas

10.4 Conditions à éviter

La matière active se décomposera à des températures élevées

10.5 Substances incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition varient selon la température, l'apport d'air et la présence d'autres matières. Les produits de décomposition peuvent inclure, sans s'y limiter : Oxydes de soufre. Halogénures d'hydrogène. Oxydes d'azote. Des gaz toxiques peuvent être libérés pendant la décomposition

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1 Voies d'exposition probables

Contact avec la peau et contact avec les yeux

CL₅₀ (rat): > 5,00 mg/L (basée sur la valeur d'une composante)

Toxicité orale aiguë DL50 (rat) : > 5000 mg/kg Toxicité cutanée aiguë DL50 (rat) : > 2000 mg/kg

Estimations de toxicité aiguë : Aucune donnée disponible

Irritation cutanée (lapin) : N'est pas un irritant Irritation des yeux (lapin) : Irritant léger

Toxicité spécifique à un organe cible : Exposition simple : Aucune donnée disponible

Aspiration : Aucune donnée disponible

Sensibilisation cutanée (cobaye): N'est pas un sensibilisant

Potentiel carcinogène : Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible

Effets interactifs: Aucun connu

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'écarte pas la possible que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Toxicité pour les poissons : CL50 truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

Toxicité pour daphnées et autres invertébrés aquatiques : CE₅₀ (Daphnia magna)

Plantes aquatiques : CE₅₀ (biomasse) Algues vertes (Pseudokirchneriella subcapitata)

Apis mellifera (abeille domestique), par ingestion Apis mellifera (abeille domestique), par contact

> 100 mg/L, 96 heures 100 mg/L, 48 heures 0,0611 mg/L, 72 heures > 70,25 µg/abeille > 100 µg/abeille

HERBICIDE BLITZ™

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité: Ce produit n'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Faible (FBC < 100)

12.4 Mobilité dans le sol

Devrait être très élevée dans le sol

12.5 Autres effets indésirables

Évaluation : Tout danger pour l'environnement n'est pas exclus dans le cas où ce produit est manipulé ou éliminé de façon non professionnelle



Révisions à la FDS : Nouvelle Date de publication: 01/07/2015 Remplace: Nouvelle

13. ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les contenants à d'autres fins. Les contenants sont recyclables et doivent être éliminés à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression, puis ajouter les rinçures dans la cuve du pulvérisateur. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine et la nourriture pour les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

14.1 Transport terrestre

Description TMD/DOT: NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret par voie de surface É.-U.: COMPOSÉS, ARBORICIDE OU HERBICIDE, NOI (NMFC 50320; SUB 2: CLASSE: 60)

15. RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA

Santé 1

n Inflammabilité Instabilité

HMIS

Santé n Inflammabilité

HERBICIDE BLITZ™

0 Réactivité

Élevée Grave

2

Moindre

Légère

Modérée

Liste intérieure des substances (LIS) selon la LCPE : Toutes les substances dans ce produit sont répertoriées dans la LIS ou ne nécessitent pas d'être répertoriées.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : Conformité au RPC : Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) canadien et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC. Classification SIMDUT: Ce produit est exempt des exigences du SIMDUT

Code national de prévention des incendies : Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: Nouvelle

PRÉPARÉ PAR : Service des homologations et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

Limitation de responsabilité: Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.